

# Méthanisation: la réalité de ce « gaz vert »

## **ENERGIE**

En 2021, les usines de méthanisation n'ont produit que 0,9% du méthane consommé en France. Leur rendement énergétique est déplorable. Elles consommeraient probablement plus d'énergie qu'elles n'en produisent selon le CSNM (Collectif Scientifique National Méthanisation raisonnable) !

## **POLLUTION DE L'AIR - RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE**

La méthanisation émet du méthane 83 fois plus nocif pour l'effet de serre que le CO2 et du protoxyde d'azote 300 fois pire. Elle produit aussi des gaz nocifs voire mortels : ammoniac, sulfure d'hydrogène. Tous ces gaz aggravent le réchauffement climatique. La méthanisation produit 2 à 3 fois plus de gaz à effet de serre que l'extraction de gaz naturel.

## **SECHERESSE- POLLUTION DE L'EAU**

La Bretagne comprend 75% d'eaux de surface et elle est donc très sensible aux sécheresses et aux pollutions. Les nombreux accidents des usines de méthanisation, en constante augmentation, menacent la ressource en eau. Le digestat saturé en azote participe aussi à la prolifération des algues vertes sur nos plages par la pollution des eaux par ruissellement. En Août 2020, 180 000 foyers privés d'eau potable pendant 10 jours à Châteaulin (29) à cause d'une fuite de digestat. Rien qu'en janvier 2023, au moins trois pollutions de l'eau dues à des méthaniseurs ont eu lieu en Bretagne. En plus d'en altérer la qualité, la méthanisation est également une grosse consommatrice d'eau, par les extensions d'élevages et par le biais de cultures méthanisées gourmandes (maïs).

## **TROP DE METHANISEURS DANGEREUX**

Avec 186 méthaniseurs en fonctionnement et une prévision de 254 en 2024 pour notre petite (en km<sup>2</sup>) Bretagne, Région championne du nombre de méthaniseurs par km<sup>2</sup> et donc beaucoup d'accidents futurs comme à Châteaulin en 2020. Le manque de contrôles des services de l'Etat, de formations sérieuses des agri-méthaniseurs et l'explosion du nombre de méthaniseurs font craindre le pire.

## **FAUX DECHETS**

Normalement, le fumier et lisier ne sont pas des déchets, ce sont des fertilisants auxquels les engrais chimiques se sont substitués. Pour récolter le maximum de déjections animales, les animaux sont enfermés 7jours/7 et 24h/24 dans des hangars au sol bétonné. Des plantes sont cultivées uniquement pour être méthanisées, au lieu de nourrir. Des denrées alimentaires peuvent également être méthanisées. Ce sont de « faux déchets ». La méthanisation utilise de faux déchets ... et produit des déchets, contrairement à ce que prétendent les campagnes publicitaires.

## **LE DIGESTAT N'EST PAS UN ENGRAIS**

La méthanisation produit 90% de déchet, appelé « digestat ». Il est pauvre en Carbone qui a été transformé en gaz. Les sols reçoivent une mixture déséquilibrée trop riche en azote et qui fait diminuer l'humus des sols. Ils s'appauvrissent et se déséquilibrent. Sans oublier que le digestat peut contenir des microbes pathogènes, des micro-plastiques, des composés toxiques et que son épandage émet de l'ammoniac.

## **NOS AGRICULTEURS EN DANGER**

Ce sont les agriculteurs qui prennent tous les risques, ce sont eux qui investissent et qui s'endettent... mais ce sont les promoteurs et les entreprises du gaz qui s'enrichissent. Les lisiers ne produisent presque pas de méthane et les cultures méthanogènes dépendent des aléas climatiques (sécheresses notamment). Si les agriculteurs ne peuvent produire assez de méthane, ils ne peuvent rembourser leurs lourds emprunts. On fait miroiter aux agriculteurs une rentabilité de la méthanisation pour pallier les prix du lait et de la viande, mais c'est faux. Ils perdent en autonomie, se font progressivement déposséder de leurs terres au profit de grandes firmes. Les transmissions de ce type d'usines à d'autres agriculteurs sont quasi-impossibles, compte-tenu de leur coût. Le prix du foncier agricole explose autour des méthaniseurs, rendant impossibles les installations de jeunes. En août 2022, la FDSEA 35 s'est inquiétée de la concurrence que font peser les méthaniseurs sur les fourrages normalement destinés aux animaux d'élevages. Depuis 2021, il y a déjà trop de méthaniseurs, ce qui aggrave la course à la matière organique et la recherche de parcelles pour les épandages de digestats. La méthanisation aggrave la concurrence entre agriculteurs et le mal-être agricole. Elle est un alibi pour continuer à soutenir une agriculture industrielle en bout de course, inadaptée, ne créant pas d'emplois ni de produits à forte valeur ajoutée malgré les subventions publiques massives, ne serait-ce qu'en achetant l'énergie jusqu'à 5 fois le prix du marché, aux frais du contribuable.

## **SOVERAINETÉ ALIMENTAIRE**

Des terres sont détournées de leur vocation nourricière pour des cultures destinées à la méthanisation : des Cultures Intermédiaires à Vocation Énergétiques (CIVE) et des Cultures Principales (CP). Jusqu'à 15% des CP peuvent être méthanisées, mais comme très souvent autour de cette technologie, il n'y a pas suffisamment de contrôles et la tentation peut-être grande de dépasser encore ce pourcentage de CP. Et il n'y a aucune limite pour les CIVE.

## SOLS

Les 90% de déchets sortant d'un méthaniseur sont appelés « digestats » et sont épandus sur les champs. Ils perturbent la vie du sol, déséquilibrent le rapport carbone/azote car ils sont trop riches en azote, une partie du carbone est parti dans le méthane. Les digestats contribuent à imperméabiliser les sols et à leur faire perdre en fertilité. La méthanisation accélère également l'artificialisation des sols et leur tassage par de lourds engins agricoles.

## ECONOMIE

Un méthaniseur ne crée en moyenne qu'1,2 emploi et la méthanisation soutient une agriculture industrielle destructrice d'emplois. La menace qu'elle fait peser sur la ressource en eau hypothèque le développement économique de la Bretagne et compromet la saison touristique, secteur économique essentiel à la Région : les algues vertes ne sont guère appréciées sur nos plages !

## BIODIVERSITÉ

La méthanisation contribue aux monocultures, à la destruction du bocage, à la fin des prairies indispensables à la biodiversité. Les fauchages de cultures avant maturité (CIVES) et leurs rotations qui s'enchainent épuisent les sols avec une incidence sur l'alimentation et la reproduction de certains animaux.

## SECURITE ROUTIERE

De lourds engins alimentent le méthaniseur et viennent chercher le digestat pour épandage. Ils abîment très rapidement les routes, notamment communales. Celles -ci sont refaites ... aux frais du contribuable. Les petites routes de campagne, non adaptées, subissent une augmentation du trafic. Les croisements avec les cars scolaires notamment peuvent être dangereux.

## NUISANCES

Vivre près d'un méthaniseur, c'est subir parfois des odeurs toute l'année et pas uniquement lors des périodes d'épandage classiques (printemps/automne), entendre du bruit 24h/24, respirer des gaz toxiques pour la santé, des particules fines, subir la crainte des alarmes en pleine nuit.

## PATRIMOINE IMMOBILIER

Les biens immobiliers près des méthaniseurs subissent des dévalorisations importantes (de 20 à 70%), voire ne sont plus vendables du tout. Les vendeurs ont obligation d'avertir les acheteurs potentiels de l'existence d'un projet de méthaniseur dans leur commune.

## DEMOCRATIE

Les projets de méthaniseurs sont souvent faits sans concertation ni information des populations locales qui les découvrent alors qu'il est déjà trop tard pour se constituer en association et se défendre. En 2022 les lois ont été modifiées pour compliquer les recours des riverains.

**La méthanisation met en danger l'environnement, notre sécurité, la souveraineté alimentaire, la santé, l'économie, l'agriculture ...**

Rejoignez-nous, si projet de méthaniseur, allez sur <https://www.cnmch.fr/outils>  
informez-nous des projets pour vous aider : [cnvmchbretagne@gmail.com](mailto:cnvmchbretagne@gmail.com)



StopMéthane Plouha



Comité de Protection  
du Cadre de Vie de  
Bourg Des Comptes



Transparence  
Chapelle-Neuve 56



**Réalisation par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique**